

L'agriculture urbaine

Déclaration du groupe de la CFTC

Une gageure ou une réalité ? Ces diverses expériences, projets, s'ils s'installent véritablement dans la durée, peuvent-ils insuffler une réflexion sur le rapprochement d'une population urbaine déconnectée du monde rural, dessaisonnée, de la production végétale et animale ? L'agriculture urbaine peut-elle participer à la prise de conscience d'une biodiversité en danger, d'un épuisement des sols, à la nécessité d'une sécurisation alimentaire ? Les rapporteurs le pensent.

Ce concept d'agriculture urbaine est intéressant. En effet, il regroupe plusieurs finalités ; combiner la production alimentaire (qui n'a pas vocation à nourrir la population d'une métropole), le retissage du lien social, l'esprit de solidarité, la réflexion sur l'environnement avec une végétalisation d'un paysage très bétonné. Elle peut proposer une alternative à un tout industriel imposé à des quartiers de milieux défavorisés... L'agriculture urbaine concerne un grand nombre d'acteurs d'horizons divers tels les agriculteurs, les ingénieurs sortant d'écoles d'Agronomie ou du CNAM, ou des organismes publics (l'Ademe par exemple) les municipalités... Elle relance des services non-marchand que sont les jardins familiaux, anciennement les jardins ouvriers, les jardins thérapeutiques, les jardins pédagogiques. Tous ces sujets exposés dans l'avis y répondent.

Les rapporteurs ont classé les préconisations sous 5 grands chapitres : la résilience des villes, le renforcement des liens entre les comportements alimentaires, une agriculture locale et une préservation de l'environnement, l'utilisation d'espaces existants et abandonnés, sans oublier la formation et la recherche pour stabiliser tous ces projets afin que cela ne soit pas un effet de mode.

La CFTC approuve toutes les préconisations qui sont présentées dans ces chapitres. Elle fait un focus sur le renforcement des liens sociaux, l'interdépendance et le lien à la nature.

L'agriculture urbaine répond à un souhait de citoyens de produire eux-mêmes des fruits et légumes de qualité, et de le faire non pas seuls sur leur balcon (quand ils ont cette possibilité) mais sur des espaces qui leur permettent de rencontrer des personnes qui ont le même intérêt ou qui peuvent par leur savoir les aider dans la réalisation de leur jardin nourricier. Il est constaté que la demande est plus forte que l'offre. Consolider les statuts juridiques des jardins collectifs, promouvoir les apports de l'agriculture urbaine pour renforcer la cohésion et l'insertion sociales et le vivre ensemble, impliquer les élèves en les rendant acteurs en matière d'alimentation sont de bonnes préconisations.

La CFTC remercie les rapporteurs d'avoir porté un sujet qui n'est pas simple car pouvant être connoté de « *délire de bobos* » et d'avoir éveillé un véritable intérêt pour l'agriculture urbaine et ses possibles ; elle votera cet avis.